

## Burundi : Ratification d'un crédit chinois pour la radio-télévisuelle numérique

@rib News, 24/07/2017 – Source Xinhua Le Burundi ratifie un projet de loi sur le passage à la radio-télévisuelle numérique grâce à un prêt chinois Le gouvernement burundais a adopté en fin de semaine dernière, un projet de loi portant sur la ratification d'un crédit concessionnel de 32,6 millions de dollars accordé par Exim Bank de Chine, pour la réalisation du "Projet de migration vers la radio-télévisuelle numérique au Burundi", apprend-on lundi d'un communiqué de presse.

Le ministre burundais des TIC, des Postes et des Médias, Nestor Bankumukunzi, qui a défendu ce projet, a souligné que la plupart des Etats africains dont le Burundi, n'ont pas pu répondre au rendez-vous planétaire du 17 juin 2015 portant sur le passage du système de diffusion télévisuelle analogique au système numérique, tel qu'initialement fixé par l'Union internationale des télécommunications. Le Burundi en ce qui le concerne, a-t-il précisé, s'est doté d'un arsenal juridique approprié au cours duquel un décret présidentiel organisant le passage de l'analogique au numérique prévoit notamment la création d'une société chargée de l'exécution de ce programme gouvernemental. C'est dans ce cadre donc, a-t-il expliqué, qu'un partenariat a été scellé entre la société chinoise "Star Times Network Technology Co Ltd" et le gouvernement burundais via la Radio télévision nationale du Burundi (RTNB), a abouti à la création d'une société mixte nommée "Société de télévision numérique du Burundi" dont l'ultime mission assignée est l'organisation de ce passage vers la radio-télévisuelle numérique au Burundi. Le crédit de 32,6 millions de dollars contracté par l'Etat du Burundi auprès d'Exim Bank de Chine et accordé au taux d'intérêt de 2% par an avec des charges de gestion équivalentes à 0,5% du montant du crédit sur une période de 20 ans avec une période de grâce de cinq ans, a-t-il signalé par ailleurs, sera remboursé par la "Société de télévision numérique du Burundi" chargée de l'exécution du programme d'une part, et du remboursement de ce crédit d'autre part.

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});